



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À VIRY-CHATILLON

Journée des ESME ALUMINI

Samedi 24 mai 2025

PRÉSENTATION DE LA VILLE

- D'une superficie de 616 ha et comptant 31 000 habitants, Viry-Chatillon est située à 21 km au Sud de Paris dans le département de l'Essonne. Sixième commune du département par sa population, elle est le chef-lieu du canton et est incluse dans la Métropole du Grand Paris.
- Découpée en cinq quartiers, Viry-Chatillon compte 119 hectares de lacs, 66 ha d'espaces verts, soit 10% de son territoire. Elle comprend 82,4 km linéaires de voirie, 14 ha de parc, 41 ha de pelouses, 3 900 m² d'arbustes.





Présentation du budget de VIRY-CHATILLON

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET PRIMITIF 2025

Fonctionnement

t

Dépenses

53 053 218 €

Recettes

53 053 218 €

Investissement

17 653 517 €

17 653 517 €

70 706 735 €

BALANCE GENERALE - BUDGET 2025

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

- Personnel : 26,6 M€
- Charges générales : 11,6 M€
- Subventions versées : 10,8 M€
- Intérêts de la dette : 0,6 M€
- Autres charges : 0,4 M€

- Impôts et taxes : 37,8 M€
- Subventions & dotations : 9,3 M€
- Produits des services : 3,8 M€
- Loyers et Rembours. de frais : 0,3 M€
- Remboursements BA : 1 M€
- Autres produits : 0,7 M€

Virement à la section d'investissement : 2,0 M€

Virement de la section de fonctionnement : 2,0 M€

INVESTISSEMENT

- Dépenses d'équipement (travaux...) : 14,3 M€

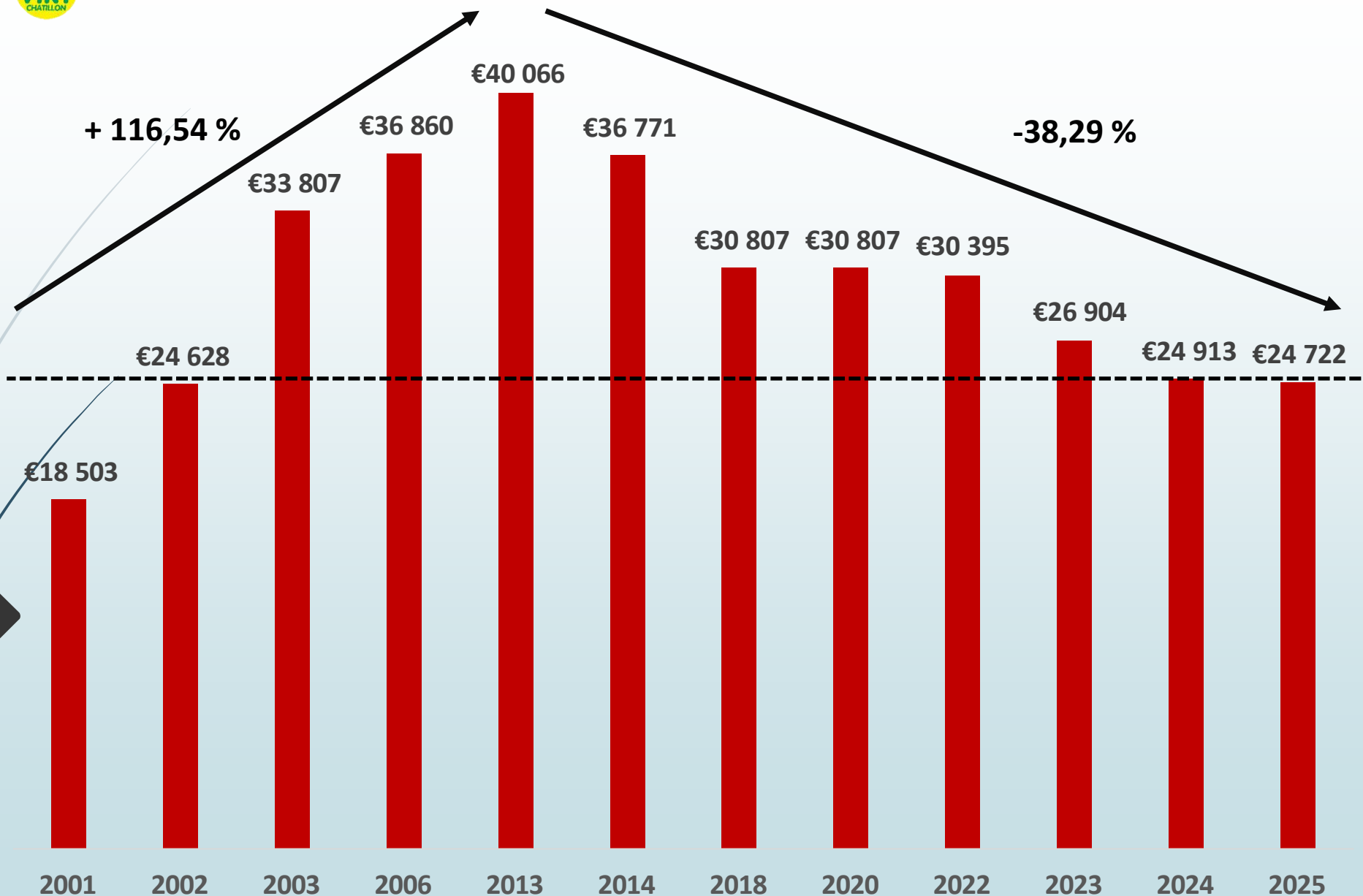
- Ventes immobilières : 0,87 M€
- FCTVA et Taxe d'aménagement : 1,6 M€
- Subventions reçues : 6,3 M€

Remboursement du capital de dette : 2,9 M€

Besoin d'emprunt à fin 2025 : 3 M€

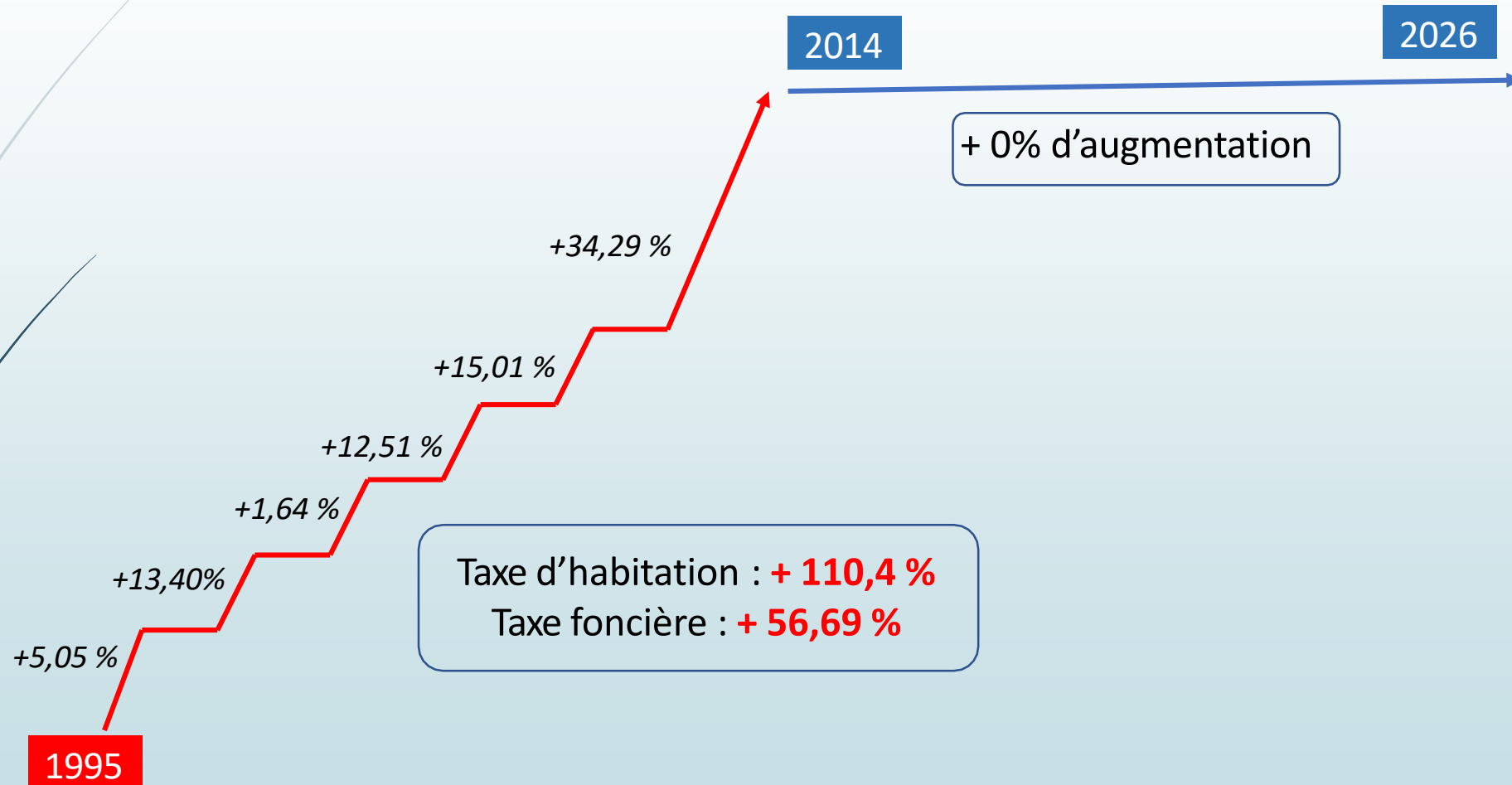


Encours de dette 2001-2025 (en milliers d'€)





Evolution des taux d'imposition 1995-2026





DEPUIS 2014, CONSCIENTE DES PROBLÉMATIQUES ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES, LA VILLE S'EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

DEUX OBJECTIFS CONCOMITANTS :

- **Premier objectif** : permettre à la commune de reprendre la maîtrise sur ses dépenses énergétiques et de fluides afin de limiter des dépenses inflationnistes liées à la fluctuation des prix de l'Énergie.
- **Deuxième objectif** : réussir une transition énergétique. Moins de consommation d'énergie = moins de CO2 rejeté.

Pour réussir ce pari, la ville a appliqué les principes de l'économie écologique qui est une branche de l'économie en interface avec l'écologie.

Son intérêt est de pouvoir guider l'action des acteurs économiques (privés ou publics) afin d'assurer un développement durable.

- 
- Pour mémoire, en 2014, la commune connaissait de graves difficultés financières et les dépenses énergétiques et d'eau représentaient plus de 1,7 M€ de dépenses sur un total de 8,4 M€ de charges générales (soit plus de 20% de ses dépenses générales).

Un grand nombre de travaux d'optimisation ont donc été lancés (changement de chaudières, relamping LED, mise en place de robinets thermostatiques, isolation des bâtiments etc.).

Entre 2013 et 2016, le coût de nos dépenses énergétiques a ainsi diminué de 30% et de 9% entre 2018 et 2020, avant de repartir à la hausse en raison de l'inflation.

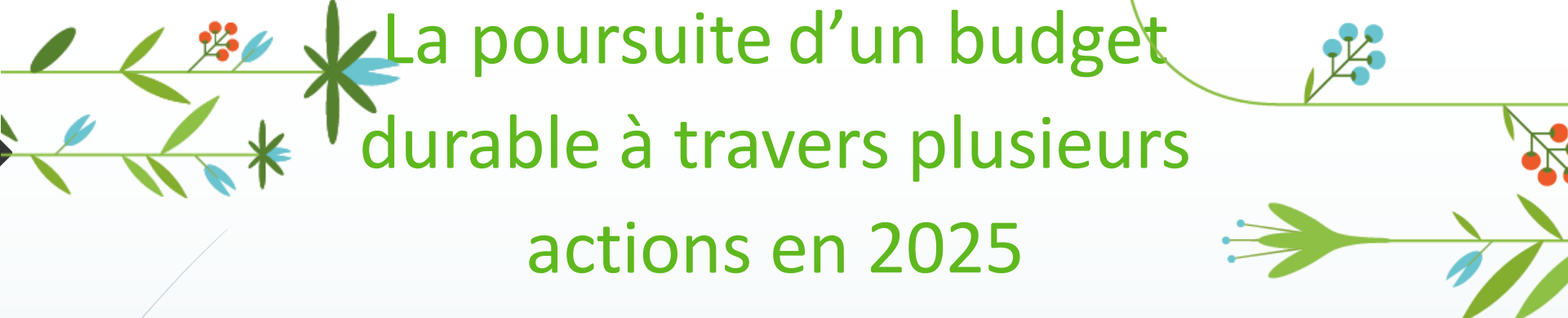
Mais la politique mise en place depuis 2014 a permis à la ville de limiter cette inflation énergétique en 2023. Malgré cela nous avons subi une hausse de 89% de nos dépenses énergétiques, soit plus de 1 Millions d'€.

Ce montant, même réduit, reste cependant très important.

- 
- Fort de ce constat, la ville a noué un partenariat avec la Banque des territoires (anciennement Caisse des dépôts) afin de faire financer un ensemble de travaux d'économies d'énergie pour un total de 2,2 M€.
 - Le système est simple : la ville remboursera cette somme par les économies d'énergie générées par les travaux. On est vraiment dans un cercle vertueux de l'investissement et en pleine application de l'économie écologique.
 - Les montants engagés sur 2023 et 2024 ont été de 507 529 € TTC
 - Un groupe éco-agents en septembre 2023 a par ailleurs mis en place des actions de communication régulières.
 - Ces actions ont permis de générer 763 355 kWh d'économies d'énergie en 2024 et d'éviter 183 Tonnes éq CO2 cette même année par rapport à l'année de référence 2021.

ETAT DES CONSOMMATIONS

	2021 – année de référence				2024					
SITE	conso elec	conso gaz	TOTAL CONSO	Economies annuelles attendues (kWEF)	conso elec	conso gaz	Conso gaz corrigée	TOTAL CONSO	Economies annuelles	T eqCO2 évité
ELEMENTAIRE JULES VERNE	42 029	318 392	360 421	119 252	44 585	177 260	196 875	241 460	118 961	4
ELEMENTAIRE CASSIER	47 704	361 384	409 088	126 974	50 610	201 214	223 479	274 090	134 999	5
MATERNELLE PEGUY	18 424	139 569	157 993	25 258	19 280	76 653	85 135	104 415	53 575	2
MATERNELLE HUGO	22 285	249 530	271 815	5 014	21 079	144 090	160 034	181 113	90 702	4
MATERNELLE DAUDET	19 882	78 076	97 959	9 939	17 726	81 698	90 738	108 464	-10 505	-6
MATERNELLE FLORIAN	28 310	92 242	120 552	11 870	29 506	97 340	108 111	137 617	-17 065	-8
MATERNELLE MINERVE	26 693	66 726	93 419	4 671	25 022	53 405	59 314	84 336	9 083	4
MATERNELLE DU BELLAY	17 872	158 192	176 063	18 258	14 453	111 153	123 452	137 905	38 158	17
ELEMENTAIRE DU BELLAY	42 892	388 449	431 341	266 452	34 688	272 830	303 019	337 707	93 635	43
ELEMENTAIRE ESCLANGON	21 123	315 000	336 123	203 013	16 777	235 601	261 670	278 447	57 676	27
MATERNELLE LA FONTAINE	32 486	143 954	176 440	60 572	34 357	70 513	78 315	112 672	63 765	32
GS LOUISE MICHEL	77 190	242 262	319 452	17 368	75 878	346 871	385 253	461 131	-141 679	-70
ELEMENTAIRE CAMUS	20 499	347 961	368 461	47 859	22 920	221 769	246 308	269 228	99 233	50
MATERNELLE CAMUS	5 051	85 730	90 780	1 136	5 647	54 639	60 685	66 331	24 449	12
HOTEL DE VILLE	100 139	309 562	409 701	59 679	101 470	172 888	192 018	293 488	116 213	57
MAISON ROUGE	44 255	173 783	218 037	34 287	39 455	181 844	201 965	241 420	-23 383	-13
MAISON DES ASSOCIATIONS	30 977	273 353	304 331	76 648	25 052	191 991	213 235	238 288	11 66 043	30
DOMAINE DU PIEDEFER	26 656	82 063	108 719	15 024	26 980	57 644	64 023	91 003	17 716	9
CTM	228 820	403 090	631 910	44 123	233 024	390 160	433 332	666 356	-34 446	-15
OLYMPE DE GOUGES	25 937	59 280	85 217	29 640	22 040	51 280	56 954	78 994	6 223	2
			5 167 822	1 177 036				4 404 466	763 355	185



La poursuite d'un budget durable à travers plusieurs actions en 2025

- **Poursuite du programme de renouvellement urbain du quartier Grande-Borne -Plateau** axé autour d'ambitions environnementales : diminution de l'impact environnemental du projet, procédure de reconnaissance d'un arbre remarquable situé au cœur de la résidence Les Érables 1, lutte contre les îlots de chaleur urbains, performance énergétique du futur gymnase Jules-Verne...
 - **Désimperméabilisation** des sols et de plusieurs parkings, actions visant le développement de la nature en ville et la lutte contre les îlots de chaleur...
 - **Distribution de 150 arbres fruitiers** aux habitants à l'automne, et un total de 1 600 arbres plantés fin 2025
 - **Utilisation de matériaux naturels** comme les copeaux de bois et installation de jeux inclusifs dans les aires de jeux
 - **Poursuite de la politique de labellisation** en matière de gestion des espaces publics et des espaces verts, conservation de sa 3^e fleur du concours « Villes et villages fleuris » et lauréate du Trophée fleur verte du Département de l'Essonne
- 

La diminution de l'empreinte carbone en matière d'investissement



Cour oasis de l'école maternelle Charles Perrault, inaugurée en septembre 2024.

- Poursuite de la désimperméabilisation des cours d'écoles

Une cinquième cours d'école en 2025 : la maternelle Alphonse-Daudet
47 000 m² de surface désimperméabilisée depuis 2017

=> réduction du ruissellement, lutte contre les îlots de chaleur urbains, développement de la biodiversité et de la diversité

- Mise en place du chauffage par biométhane dans les établissements scolaires à compter de l'automne 2025

Une diminution prévue de 80 % de production de gaz à effet de serre
soit 514 tonnes équivalent CO₂

=> une économie de plus de 2 millions de km parcourus en voiture (thermique)



La diminution de l'empreinte carbone en matière d'investissement



- Poursuite de travaux de rénovation thermique et d'isolation des façades

Économie d'énergie de 31 % suite aux travaux d'isolation de l'école élémentaire Cassier, même résultat attendu pour l'élémentaire l'Érable.

Complexe Du Bellay : diminution de 30 % des consommations de gaz et 10 % des consommations électriques

=> soit 27,43 tonnes équivalent CO₂/an depuis 2021 sur les équipements scolaires traités

- Dispositif Intracting, contrat de performance énergétique autour de 19 bâtiments concernés, entre 2023 et 2026

Économie pour la période 2023-2026 de 998 917 kWh

=> soit 343 tonnes équivalent CO₂/an de gaz à effet de serre qui ne seront pas rejetés dans l'atmosphère



Travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire l'Érable, durant l'été 2024.





Diminution de l'empreinte carbone en matière de fonctionnement



- Lutte contre le gaspillage alimentaire :
passage des repas à 4 composantes

13 % de déchets en moins **entre 2022 et 2023**

- Des repas durables plusieurs fois par
semaine depuis avril 2024

Exemple : une brandade de poisson composé à 50 % de sardines et avec ajout de polenta dans la purée représente une empreinte carbone de 295 gCO²/100g contre 451 gCO²/100g pour une brandade traditionnelle

=> Les plats contenant de la viande ou du poisson ont un impact carbone moyen de 1251 gCO²/100g, ceux de la Ville ont un impact 45 % inférieur en moyenne.



Mise en place de la gestion des biodéchets dans les restaurants scolaires début 2024.



Diminution de l'empreinte carbone en matière de fonctionnement



- Une collecte des biodéchets (déchets organiques) déployée sur tous les établissements scolaires en 2024
- Une utilisation de matériel informatique et téléphonique reconditionné et réaffecté

Valorisation du parc ancien =

économie de 2802 kg CO₂/an

Recours au matériel reconditionné =

économie de 311 kg CO₂/an

=> Au total, une baisse de 23,49 % de l'empreinte carbone théorique en 2024 et 34,74 % prévue en 2025.



Une valorisation des déchets organiques possible via l'installation de tables de tri dans toutes les écoles castelviroises.



Le budget climat de VIRY-CHATILLON, une première en Essonne

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Qu'est-ce qu'un budget climat ?

La construction puis le vote du budget sont des moments clés où s'incarne concrètement la politique climatique d'une collectivité territoriale. **Analyser un budget sous le prisme du climat** permet de **nourrir les débats budgétaires**, de **questionner les dépenses** et d'**arbitrer** pour les orienter le plus possible vers la transition climatique.

Les objectifs de la méthode



Le budget climat n'est pas un budget environnement

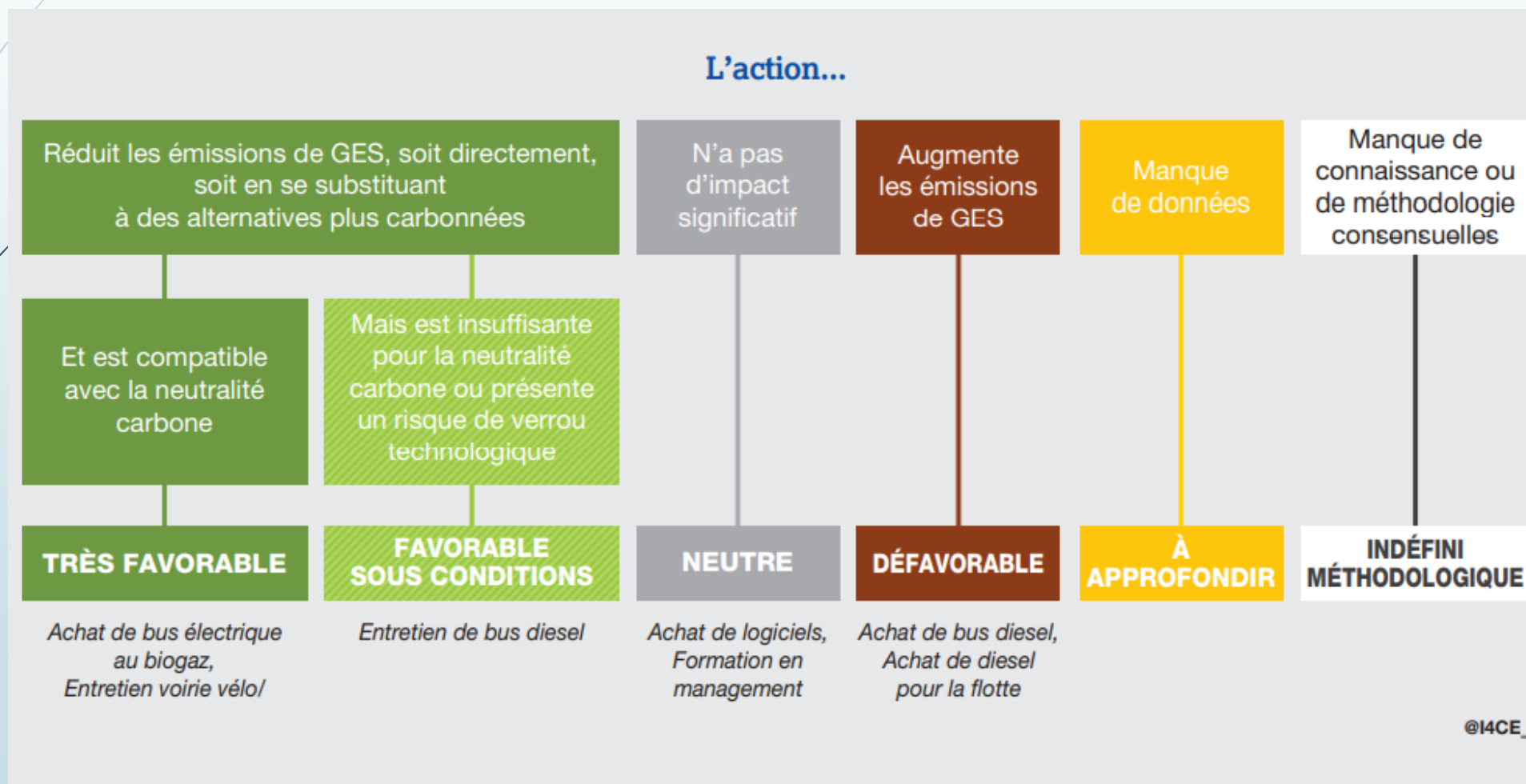
La méthodologie développée par I4CE et appliquée par OuiACT et FCL Gérer La Cité vise à analyser la cohérence entre les dépenses de la collectivité et ses objectifs climatiques. Le prisme adopté est donc celui de **l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre**. En conséquence, d'autres préoccupations en lien avec les enjeux environnementaux au sens plus large sont ignorés par la méthode, comme la biodiversité, l'épuisement des ressources minérales et énergétiques, la consommation d'eau ou encore l'acidification de l'eau ou de l'air.

À titre d'exemple, la création d'un jardin sera considérée comme neutre par la méthodologie car elle n'a pas d'impact climatique significatif, alors qu'elle sera favorable au développement de la biodiversité.

PRÉSENTATION DU BUDGET CLIMAT

Comment les dépenses sont-elles classées ?

Une évaluation climat du budget vise à **qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses** incluses dans le budget d'une collectivité. La méthode, développée par **I4CE**, consiste à réaliser une analyse ligne à ligne du budget, se basant sur une liste – ou taxonomie – d'actions considérées selon les catégories suivantes:



Quelle utilisation du budget climat pour Viry-Chatillon ?

Un **outil de sensibilisation, de montée en compétence et d'engagement** en faveur de la transition écologique.

- ▶ Prise en compte de la dimension environnementale et climatique par les services et élus dans tous les domaines
- ▶ Formation et montée en compétence des agents sur les priorités pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone

Exemples : Ateliers de formation sur la méthodologie I4CE, nouveaux outils de suivi...

Un **outil d'évaluation et de communication** de l'engagement de la commune

- ▶ La transposition budgétaire de la stratégie environnementale de la commune
- ▶ Possibilité de suivre les progrès réalisés de manière globale ou sectorielle

Exemple : Communiquer un état d'avancement des axes d'amélioration relevés par l'audit des comptes 2022...

Un **outil d'aide à la décision** lors de la préparation budgétaire

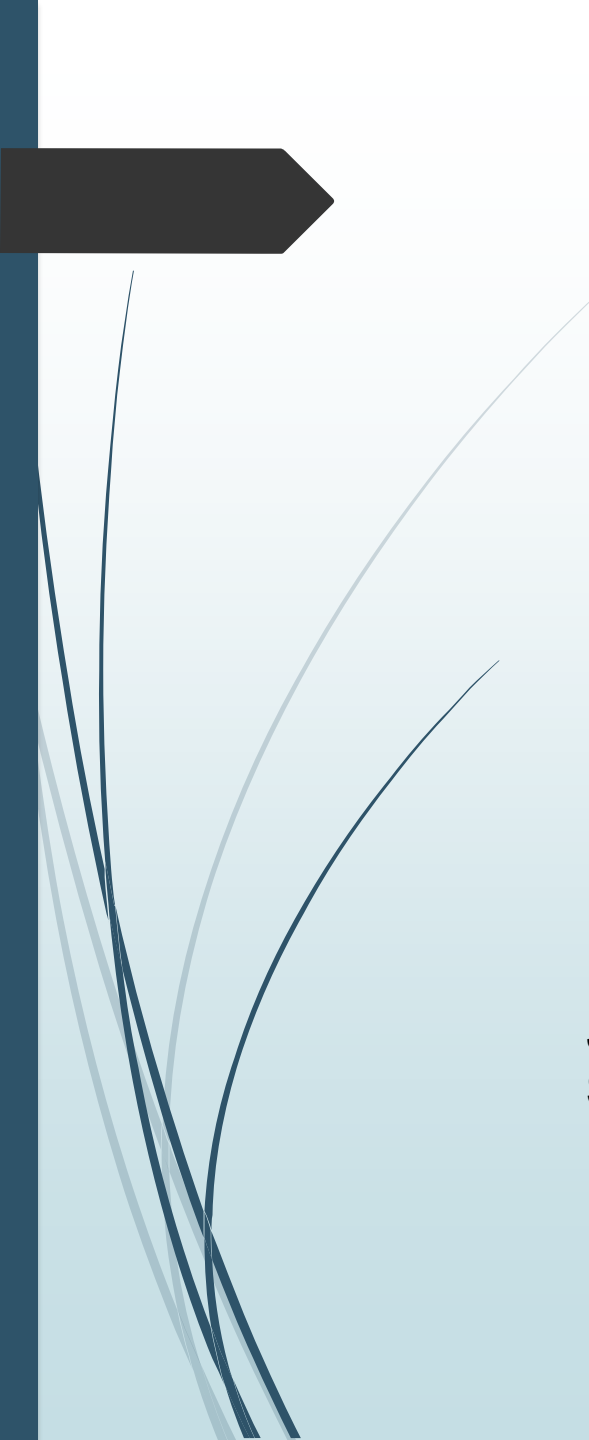
- ▶ Intégration de l'outil au sein du processus budgétaire pour disposer de temps de débats spécifiques
- ▶ Un outil de réflexion sur les politiques publiques de la commune (Travaux, subventions...)

Exemples : Mise en place de critères carbone dans les constructions neuves et les rénovations, mise en place d'une stratégie de numérique responsable...

Un **outil de dialogue avec les financeurs**

- ▶ Identification de dépenses éligibles aux critères d'attribution de dotations ou de subventions spécifiques
- ▶ Identification de dépenses éligibles à des prêts bancaires « verts »

Exemples : Fonds verts, critères 2024 d'attribution de la DSIL, Emprunts « transition énergétiques » (Caisse d'épargne, CDC)...



Merci pour votre attention

Journée des ESME ALUMINI
Samedi 24 mai 2025